

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

17 FEV. 2016

Dossier complet le

17 FEV. 2016

N° d'enregistrement

F04416P0009

1. Intitulé du projet

Réhabilitation de la microcentrale d'EHNWIHR sur le MUHLBACH à MUTTersholtz et équipement du barrage B15

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Muttersholtz

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire (M. Patrick BARBIER)

RCS / SIRET

2167934160004

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5.2.2.0	Entreprise hydraulique soumise à la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique (Puissance Maximale Brute < 500 kW)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre de la réhabilitation de la microcentrale hydroélectrique d'Ehnwihir et conformément à l'article R122-3 du code de l'environnement, nous demandons un examen au cas par cas préalablement à la réalisation d'une notice d'impact.

4.2 Objectifs du projet

Le Maître d'Ouvrage souhaite réhabiliter la microcentrale hydroélectrique d'Ehnwihr, qui n'est plus en service actuellement, afin de produire de l'électricité grâce à l'énergie hydraulique.

Suite à l'étude d'avant-projet, la solution optimale consiste à installer un double aménagement hydroélectrique :

- une vis ichtyo compatible au niveau de la centrale hydroélectrique d'Ehnwihr existante
- deux vis ichtyo compatibles au niveau du barrage B15 qui permet la dérivation des eaux vers la centrale d'Ehnwihr

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'usine d'Ehnwihr est déjà existante, mais ne produit plus d'électricité.

Elle est alimentée par les eaux du Muhlbach, qui sont les eaux de l'III dérivée au niveau du barrage B15 sur la commune de Muttersholtz.

Le projet consiste à réaliser :

- des travaux au niveau du barrage de dérivation B15 pour installer deux vis ichtyo compatibles en rive gauche, à côté de la passe à poissons pour conserver son attractivité.
- des travaux à l'aval immédiat de la centrale existante pour installer une vis ichtyo compatible.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'usine hydroélectrique d'Ehnwihr turbinera les eaux du Muhlbach et l'usine hydroélectrique du barrage B15 turbinera les eaux de l'III pour une PMB globale inférieure à 500 kW.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La centrale est autorisée par un règlement d'eau du 27/06/1899, modifié par arrêté du 12/11/1920.

Le débit correspondant est de 6 m³/s.

Comme le débit à turbiner du projet est de 13 m³/s, une augmentation de cette PMB autorisée antérieurement à la Loi de 1919 va être demandée par le biais d'une nouvelle autorisation administrative de 200 kW.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation précitée pour une PMB située à environ 200 kW.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface projet à d'Ehnwihr	50 m ²
Surface projet au barrage B15	2000 m ²

4.6 Localisation du projet

Barrage B15 Long 7°30' 45.3"E Lat 48°15'59.1"N

Adresse et commune(s) d'implantation

L'usine se situe au lieu dit Ehnwihr, sur la commune de Muttersholtz (67600).

Le barrage se situe sur la commune de Muttersholtz (67600)

Coordonnées géographiques

Ehnwihr

Long. 7 ° 31 '01.5" E Lat. 48° 16 '13.0" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Règlement d'eau du 27/06/1899 modifié par arrêté du 12/11/1920

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Ancien moulin au milieu d'une zone d'habitations (hameau : EHNWIHR).
Bief de dérivation de L'ILL appelé "MUHLBACH" de part et d'autre du moulin, traversant des cultures, prairies de fauche ou pâturées, haies, plantations et vergers.
En rive gauche du barrage, il s'agit d'une prairie appartenant à la Commune de Muttersholtz

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS de la commune de MUTTERSHOLTZ (1983), révision en 2002 et dernières modifications en 2005 et 2006, approuvées le 26 mars 2012.

En migration actuellement vers un PLU (en phase d'élaboration).

Le projet se trouve en zone UAi (urbanisée) et NDai et NDdi, pour lesquelles il doit y avoir respect des prescriptions applicables en zone inondable de l'ILL.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 "Erlenmatten, Klingmatt, Grafenmatt, Stockmatt" n° 420007165 (identifiant national), n° 06050008 (identifiant régional)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges à proximité seulement
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sein d'une zone dite potentiellement humide établie à partir de la base de données sur les sols. Localisation cartographique et qualification des ZDH (zones à dominante humide) en cours.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par un PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation approuvé le 14/09/983 portant règlement relatif aux zones inondables du bassin de L'ILL en amont D'ERSTEIN. Pas de Plan de Prévention des Risques Technologiques. Elle est également concernée par le risque lié à la présence de digues, au transport de matière dangereuse et à la présence de canalisations de gaz (gazoducs) et d'hydrocarbures.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En la matière et sur le bassin Rhin-Meuse seules des communes du département des Vosges sont concernées.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve situé dans le périmètre des sites suivants : - La ZSC "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin" n°FR4201797 (Directive "Habitats") - La ZPS "Ried de Colmar à Sélestat, Bas-Rhin" n° FR4212813 (Directive "Oiseaux")
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de réhabilitation de la chute hydroélectrique du Moulin D'EHNWIHR repose sur la conservation du débit dérivé depuis le barrage de navigation B15 sur L'ILL dans le bief du moulin, appelé le MUHLBACH, avant restitution dans L'ILL et l'alimentation au droit du barrage B15 des deux vis ichtyo compatibles avec rejet immédiat dans l'ILL.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation de deux vis ichtyo compatibles au niveau du barrage B15 permettrait d'améliorer la situation en étiage au niveau de l'ILL. En effet, actuellement, la commune est propriétaire de la vanne en sortie de la microcentrale qui permet de réguler le débit dans le Muhlbach. Elle est ouverte toute l'année. Lors des étiages sévères, elle n'est pas toujours fermée, ce qui implique un débit plus important dans le Muhlbach que dans l'ILL. Grâce à la situation projet, l'ensemble des vannes sera automatisé et régulé pour que : - L'ILL soit toujours alimenté avec 3 m ³ /s (=débit réservé) - Au-dessus de 3 m ³ /s le reste du débit aille dans le Muhlbach, ce qui garantit dans le canal un débit d'au moins 1 m ³ /s 360 jours par an et de 3 m ³ /s 340 jours par an environ. Le projet permettra donc une meilleure gestion de répartition des débits.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le risque lié aux crues (PPRI).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Niveau sonore faible, voire moindre que celui de la chute actuelle sans turbinage. Des investigations ont été menées pour évaluer le niveau sonore actuel et le projet définira le besoin et les modalités de protection acoustique.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

D'éventuels autres projets de même nature sur des barrages de L'ILL.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

S'agissant de réhabiliter une dérivation encore en service, depuis un barrage de navigation existant, avec remise en route et modernisation du moulin pour la production d'énergie renouvelable, sans aucune consommation d'espaces naturels ou urbanisés et sans grands risques de nuisances, sans modification des débits dans le canal d'aménée une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

En plus, le projet offre en plus l'opportunité d'instaurer une meilleure répartition des débits pour protéger l'III lors de l'étiage.

